



Bois-Guillaume, le 13 octobre 2020

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire du District de Football de
Seine-Maritime.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale extraordinaire du District de Football de Seine-Maritime qui se tiendra le :

Samedi 31 octobre 2020, à partir de 10 heures 00
Salle de la dame blanche
Allée du Cogétéma
76570 PAVILLY

A cet effet, vous trouverez ci-joints :

- L'ordre du jour
- L'attestation de présence / Délégation de pouvoir
- Les comptes de la saison 2019/2020
- Le budget de la saison 2020/2021

En cas d'absence, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un licencié de votre club ou bien par un licencié d'un autre club représentant lui-même son club. Dans ce cas, il convient de compléter dûment la délégation de pouvoir ci-jointe et la retourner par voie postale ou courriel à

DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE-MARITIME
575 avenue du Maréchal Juin
76230 BOIS GUILLAUME
Courriel : district@dfsm.fff.fr

Faute de quoi vous pourriez être considéré absent et votre club sanctionné de l'amende correspondante.

Nous vous rappelons enfin que vous devez vous munir de votre licence de la saison en cours ou d'une pièce d'identité le jour de l'Assemblée pour pouvoir justifier de votre identité.

Les dotations FFF pour les clubs de moins de 100 licenciés seront remises lors de cette assemblée au clubs lauréats.

Compte tenu de la situation sanitaire actuel, **un seul représentant par club** sera autorisé à entrer dans la salle, de plus, le **port du masque sera obligatoire** pour accéder à celle-ci.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du D.F.S.M.

Romain FERET

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.76.52.81.72

Antenne de Dieppe - Antenne du Havre

Mail : district@dfsm.fff.fr - Site internet : <https://dfsm.fff.fr/>